

1.

Débitrice: **Jolissaint S.A., 2350 Saignelégier**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 20 jours après la publication
3.

Remarques: L'état de collocation est modifié à la suite de l'admission de Fr. 38'082.90 en première classe et de Fr. 18'485.30 en deuxième classe. Cet état peut être consulté à l'Office soussigné.

Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes
2350 Saignelégier
(00256199)